

L'Echo Lafitolaïs

*Le bulletin d'information de la Commune de Lafitole -
janvier 2014*



Mairie : 05-62-96-41-47

Mail : mairie.lafitole@wanadoo.fr

L'Édito du Maire

2014 vient de commencer... Je vous souhaite à toutes et à tous une année faste avec beaucoup de joie et de bonheur.

Cette année marque la fin du mandat municipal pour l'équipe en place et la fin de mon 4ème mandat. Par respect de l'éthique préélectorale, je ne ferai pas de bilan dans ce bulletin, ce temps-là viendra le moment voulu.

Le monde de demain est en pleine mutation. Face aux métropoles urbaines, le monde rural doit s'organiser et construire son bassin de vie. Depuis quelques années déjà, les communes ont été sollicitées pour se rassembler au sein de communautés de communes. Aujourd'hui, l'intercommunalité s'accroît de nouveau. Les communautés de communes elles-mêmes ont été priées de se rassembler entre elles afin de créer un territoire à structurer, plus vaste.

C'est ainsi que cette année la **Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranais** vient de naître. Elle englobe les dix-neuf communes des anciennes communautés : celle du Val d'Adour, celle des Castels (Lascazères) et celle du Madiranais. C'est un grand chantier qui attend les futurs élus. Des outils de demain sont en phase d'élaboration : S.C.O.T (Schéma de Cohérence Territoriale), P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable), D.O.O. (Document d'Orientations et d'Objectifs), Natura 2000, etc ...

Plus que jamais il nous faudra coller à cette mutation qui aura des répercussions sur notre propre commune tant économiques que sociales. Il nous faut également rester optimistes car nous sommes d'accord au sein de cette nouvelle assemblée, même si les débuts sont difficiles, qu'il nous faut **une gestion économe**, que nous devons **maîtriser les dépenses** qui seront moins individuelles ou dispersées. Il nous faut également **harmoniser les projets, mutualiser les services, valoriser notre patrimoine, renforcer l'attractivité territoriale (accès aux équipements numériques, desserte en très haut débit), conforter les structures...**

Le fonctionnement de notre commune sera impactée sur ces principes. Cela entraîne bien évidemment de la solidarité, une grande capacité à s'adapter, de la présence, de la coordination, de la diplomatie, de l'expérience et beaucoup de travail en perspective. C'est en prenant en compte toutes ces considérations et aussi parce que je suis fortement épris des valeurs sociales, humaines et patrimoniales de ma commune que j'ai décidé de solliciter une nouvelle fois votre confiance pour le mandat à venir.

Je conduirai donc une nouvelle équipe composée d'anciens et de nouveaux que je vous ferai connaître prochainement. Pour l'heure, ce bulletin que nous éditons traditionnellement, n'a pour but que de vous rendre compte des réalisations et des événements notables de l'année écoulée.

Bonne lecture !

Christian DUBERTRAND

L'Echo du Conseil Municipal

1- La Mairie

La population de Lafitole était de 498 habitants au 1er janvier 2013, elle ne cesse d'augmenter et atteint 506 habitants au 1er janvier 2014. Le travail est de plus en plus important au secrétariat ce qui a amené la municipalité à augmenter de trois heures par semaine l'ouverture de la mairie modifiant ainsi le temps de travail de la secrétaire qui est passé de 14 heures à 17 heures par semaine depuis le 1er mai 2013.

Voici les nouveaux horaires d'ouverture :

Lundi : 14h30 - 19h30

Mercredi : 8h30 - 12h30

Jeudi : 15h - 19h

Vendredi : 14h - 18h

2- L'Ecole et la garderie communale

Marie-France DUSSOLLIER et **Marie FAVRE**, directrice de l'école, s'occupent respectivement des élèves du cycle II et du cycle III.

Nous enregistrons une légère baisse des effectifs : on compte **31 écoliers au primaire** au lieu de 34 : 16 élèves au cycle II (4 en grande section , 7 au CP, 5 au CE1) et 15 élèves au cycle III (3 en CE2 , 5 en CM1 et 7 en CM2).

Isabelle Bellardi gère la garderie fréquentée par 12 élèves, 9 en moyenne section et 3 en petite section . Le contrat de **Marie-Ange Garcia** a été renouvelé pour un contrat à durée indéterminée, la loi faisant obligation aux collectivités territoriales de résorber l'emploi précaire. Elle anime la garderie scolaire le matin , dès 7h30 et le soir de 16h30 à 18h, elle surveille les repas à la cantine et elle fait office d'ATSEM auprès d'Isabelle Bellardi. **Marie-Laure** seconde Marie-Ange et effectue l'entretien des classes.

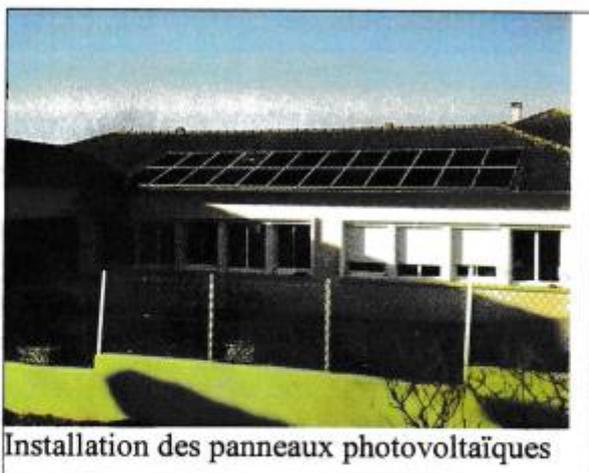
Nous rappelons la règle d'accueil des enfants à la garderie :

Cinq dates de rentrée sont possibles après chaque période de vacances à condition que les enfants aient 3 ans et soient propres.

Exception : Les enfants faisant 3 ans après la date de rentrée pourront être admis par anticipation à condition de faire ses 3 ans dans la période comprise avant les vacances qui suivent. (Exemple : Tout enfant, propre, faisant 3 ans avant les vacances de Noël pourra entrer après les vacances de Toussaint mais pas en septembre. Idem pour les autres périodes...)

Les inscriptions à la garderie sont prises uniquement à la Mairie avec un dossier complet composé d'une photocopie du livret de famille et du livret de santé, une attestation d'assurance, le nom des personnes à prévenir en cas de problème et une information sur les allergies éventuelles.

L'enfant ne pourra accéder à la garderie qu'avec une attestation d'inscription signée par la Mairie.



Installation des panneaux photovoltaïques

Des travaux énergétiques ont été réalisés durant l'été : des panneaux photovoltaïques d'une puissance de 9KW ont été installés sur la toiture de l'école d'un montant de 32 100 euros HT. L'énergie est revendue à EDF et générera un gain d'un peu plus de 50 000 euros pour la commune. Ce projet est un investissement pour l'avenir et utilise les énergies renouvelables ce qui est préconisé par le ministère de l'environnement.

D'autre part , l'équipement informatique de l'école étant vétuste , la mairie a acheté un ordinateur plus récent, plus puissant et a remis à niveau l'ensemble du matériel informatique. Le mobilier de la classe de Marie France a aussi été changé.

2014: Réforme des rythmes scolaires

Le décret du 24 janvier 2013 prévoit un retour à la semaine scolaire de 4,5 jours. Deux objectifs sont poursuivis : mieux apprendre et favoriser la réussite de tous , tout en respectant les rythmes naturels d'apprentissage et de repos de l'enfant. Cette nouvelle organisation permet de mieux répartir les heures de classe sur la semaine , d'alléger la journée de classe de 45mn et d'enseigner les savoirs fondamentaux aux heures où les élèves sont le plus concentrés . Après quelques hésitations et en accord avec les parents d'élèves et les professeurs des écoles, la mairie a opté pour un report de cette loi à la rentrée de septembre 2014 afin de mettre en place cette réforme du Ministre de l'Éducation nationale M. Peillon dans les meilleures conditions .

Cette dernière va bien évidemment induire des dépenses supplémentaires avec une organisation nouvelle à inventer : d'une part , les enfants auront cours le mercredi matin pendant trois heures ; d'autre part, aux 24 heures d'enseignement viendront s'ajouter des APC (activités pédagogiques complémentaires pour aider les élèves en difficulté) et des TAP (temps d'activités périscolaires que la mairie est obligée de mettre en place) . Par conséquent , un espace supplémentaire doit être créé afin de pouvoir envisager les TAP. La municipalité a décidé d'acheter un bungalow et de faire

des travaux pour réunir l'école et cette nouvelle structure .

Cet achat et ces travaux s'élèvent à 19 768 euros HT. Une aide du Conseil général a été demandée et acceptée : cette subvention couvre 80% des besoins.

Rappelons toutefois que seule l'école primaire est concernée et non la garderie des petits.

3- L'Agence Postale Communale : numéro de téléphone : 05 62 37 72 61

Mme Sabrina Legrand est toujours en charge de l'Agence postale communale. . Elle reçoit environ 1000 clients par an.

Rappel des horaires : du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30

La Bibliothèque est désormais ouverte uniquement aux mêmes horaires que ceux de l'Agence Postale (suppression des permanences les mardi et vendredi de 17h30 à 19h30)

4- La Voirie

En 2013, la municipalité a poursuivi l'entretien de la voirie particulièrement dégradée par les intempéries de l'hiver et par les charges très lourdes qui y passent : goudronnage , curage des fossés , rechargement des chaussées , élargissement de la rue de la Fontaine, du pont du »Palencot « ... pour un montant de 30 000 € .

Des travaux d'agrandissement du pont Lieu-dit Tambour à l'entrée de Lafitole en venant de Sauveterre et la réfection de secteurs dégradés ont été réalisés afin de permettre aux engins agricoles de s'engager en toute sécurité sur le pont pour un montant de 4817 € HT.

Nous avons réussi à convaincre ERDF d'enfouir la ligne haute tension qui alimente le poste »Posterle « afin d'éviter de se retrouver dans le noir à chaque coup de vent comme cela s'est produit à trois reprises. Le montant des travaux s'élève à 240 000 euros entièrement pris en charge par ERDF.

5- La signalisation routière

En 2013, l' action de sécurité entreprise en 2012 avec la mise en place de panneaux et marquages au sol a été poursuivie. Cependant l'aménagement de certains carrefours posaient problème. Deux « STOP » ont été installés au croisement RD8 et rue du château .

«Nous rappelons qu'il est important de respecter la signalisation et que la vitesse est limitée en agglomération à 50 km/heure »

6- La Forêt

Des travaux d'entretien ont été réalisés : entretien des plantations, coupes de bois et coupes d'affouage. **Jacques Cantier et Jean-Charles Pérez** sont les référents désignés pour tous ces travaux

Rappel : prix du stère sur pied : 15 €

prix du stère coupé à 1m : 35 € (5€ supplémentaires au m3 pour livraison)

7- Le Complexe Sportif

La fréquentation de notre complexe sportif est toujours aussi constante.

Le tournoi a vu 121 équipes se défier sur sept poules dont deux féminines. Il s'est déroulé du 15 septembre au 15 décembre. L'organisation a été menée par David Mieyan, Président de l'A.S.C.L

De jeunes Lafitolais se sont distingués et promettent beaucoup pour l'avenir...: **Mathieu Posterle** battu en demi finale, **Arnaud Casagrande**, associé à un maubourguetois **Victor Cassagnet** gagnent en 3^{ème} série, **David Mieyan** gagne en 2^{ème} série. Félicitations à tous ces jeunes !

A noter : L'école de pelote, composée d'une trentaine d'enfants, est assurée par le club de Vic-en-Bigorre le samedi matin de 9h30 à 12h30. Les enfants intéressés peuvent se renseigner auprès de Jean Philippe Noguez : Tél : 06 64 90 64 22

8- Le cimetière

Le cimetière n'était pas en conformité avec la législation en vigueur car la mairie ne possède qu'un plan manuscrit très ancien qui ne répond plus aux attentes des administrés. Pour remédier à ce problème, un logiciel de gestion de cimetière a été acheté.

Informations diverses

1 - Il est rappelé aux agriculteurs que les bouches d'arrosage situées en bordure de parcelles doivent être suffisamment repérables (jalon de couleur ou autres...) afin que l'épareuse ne les détruise pas. Dans le cas d'une insuffisance de repérage, la destruction n'est pas prise en charge par l'assurance de l'entreprise de débroussaillage.

2 - Un récupérateur de textiles a été installé en haut de la poste , près de la boîte aux lettres .

3 - Les archives départementales des Hautes Pyrénées sont en train de numériser un certain nombre de documents présentant un intérêt pour l'histoire des communes. Vous pouvez déjà consulter certains documents sur le site : www.archivesenligne65.fr

4 - Un souffleur à feuilles a été acheté afin de faciliter le travail de l'agent d'entretien pour un montant de 750 € HT.

5 - La fusion entre les trois communautés de communes (le Val d'Adour, le Madiranaïs et les Castels) préconisée en 2012 est validée.

Ce nouveau périmètre porte le nom de «**Communauté de Communes du Val d'Adour et du Madiranaïs**». Cette communauté regroupe 7246 habitants et compte 19 communes. Il implique l'obligation de partager de nouvelles compétences.

Au sein de la nouvelle assemblée communautaire, la commune de Lafitole obtient 2 sièges sur 38 en fonction du nombre d'habitants.

6 - Rappelons qu'un blog sur notre village administré par Mme Legrand Sabrina existe, en voici l'adresse : <http://lafitole.blogit.fr/index.html>.

Vous pouvez vous même l'agrémenter en envoyant vos propres articles par l'intermédiaire de l'onglet "contact" sur celui ci.

Les artisans et producteurs locaux peuvent disposer également d'un espace publicitaire avec photos gratuit.

7 - l'Opération programmée d'amélioration de l'Habitat

Cette opération initiée par la communauté de communes du Val d'Adour en 2007 a été prolongée courant 2012 et étendue au canton de Castelnau-Rivière-Basse pour la période 2012-2014.

Cette opération a pour but de mobiliser des aides financières en direction ;

- ♦ des propriétaires occupants en vue de la réhabilitation de leur maison d'habitation
- ♦ des propriétaires bailleurs privés pour rénover ou créer des logements locatifs conventionnés

L'OPAH cible particulièrement l'amélioration de la maîtrise de l'énergie des habitations, l'adaptation des logements pour les personnes âgées ou handicapées, la lutte contre l'habitat indigne et très dégradé.

Le cabinet ALTAÏR a de nouveau été retenu par l'appel d'offres pour réaliser le suivi animation. Le cabinet reçoit sans rendez-vous à la mairie de Maubourguet le premier et troisième jeudi de chaque mois de 9h à 11h.

8 - Le loto de l'école aura lieu le samedi 7 février à 20 heures . Réservez votre soirée.

Etat Civil

Mariage de :

Carnet Blanc

GLAVANY Jean et HOARAU Karine le 29 juin 2013
CULIE Thierry et JANSEN Isabel le 13 juillet 2013

Bienvenue à :

Carnet Rose ou Bleu

Lise JOUVE née le 25 mars 2013 à Tarbes
Zayon ADROVER- MENESES né le 9 avril 2013 à Tarbes
Joanie JANICZEK née le 4 août 2013 à Tarbes
Flavy DAUZET-MARC née le 6 août 2013 à Tarbes
Alice MICKHAIL née le 1er octobre 2013 à Tarbes
Yllian LARBANES-JUNCA né le 2 octobre 2013 à Tarbes
Marius GUILLAUME né le 20 décembre 2013 à Tarbes

Carnet Noir

DELRIEU Roger décédé le 1er février 2013
BECAS Benjamin décédé le 3 février 2013
NERESSY Joseph décédé le 10 février 2013
MIEYAN Christian décédé le 27 juin 2013
GADI Ali décédé le 17 octobre 2013
FONTAN Marie France veuve GADI décédée le 22 octobre 2013
BARBIER Solange épouse DEQUERST décédée le 26 décembre 2013

Manifestations 2013

1 - La fête du village de Pentecôte

Le comité des fêtes n'ayant pas été renouvelé faute de participants, aucune manifestation n'a pu être organisée ce qui est regrettable au vu du nombre d'habitants que nous sommes.

Il est demandé à toutes les bonnes âmes qui voudraient s'investir un petit peu dans l'animation de notre village de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie. Une réunion d'information devrait se tenir dans les prochaines semaines.

2 - Le repas du lavoir : 1er septembre 2013

Ce repas a eu lieu le dimanche avant la rentrée des classes sous les peupliers, près du lavoir.

Il a réuni une centaine de participants qui ont apprécié cette ambiance champêtre d'autant plus que la météo était de la partie.



Repas du Lavoir

3 - La fête du cheval : 8 décembre 2013



Fête du Cheval

Deux circuits de randonnées pour cavaliers (environ 70 cavaliers) étaient proposés. Une vingtaine de marcheurs et vététistes ont préféré un autre moyen pour se déplacer.

Une journée splendide avec un beau soleil matinal était au rendez-vous pour le bonheur des participants.

Après l'effort, le réconfort et 150 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour apprécier le repas animé.

Un grand bravo au Galop lafitolais pour l'organisation : le balisage, les passerelles, le point chaud, le service...



Fête du Cheval

4 - Le repas des aînés : 22 décembre 2013



Repas des aînés

Comme chaque année, les anciens de notre village se sont réunis pour un succulent repas à la salle des fêtes, ils ont été ravis de se retrouver pour un après-midi festif. Une chanteuse lyrique Nicole Sanarens a particulièrement enchanté l'auditoire en reprenant des musiques classiques comme le Boléro de Ravel ou l'Ave Maria, des chansons du répertoire français (Piaf , Brassens ...) ou des standards du jazz.

5 - Les vœux du Maire et apéritif dînatoire 11 janvier 2014

Cette soirée conviviale a été appréciée par les Lafitolais présents. Le discours de Monsieur le Maire qui présentait ses vœux et qui a fait le bilan de l'équipe municipale sortante a été apprécié par une assemblée nombreuse.



Les Lafitolais

Puis le pot de l'amitié a été couronné par un apéritif dînatoire et par le partage des galettes des rois et des reines !